Calendriers indicatifs
Élections des représentants de parents d'élèves

Année scolaire 2021-2022

Toutes académies, à l'exception de La Réunion et de Mayotte			
		Scrutin vendredi 8 octobre 2021	**Scrutin samedi 9 octobre 2021**
Réunion préalable à l'élection	Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire		
Établissement de la liste électorale	Vingt jours avant l'élection	Vendredi 17 septembre 2021 minuit	Samedi 18 septembre 2021 minuit
Dépôt des candidatures	Dix jours francs avant la date du scrutin	Lundi 27 septembre 2021 minuit	Mardi 28 septembre 2021 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	Huit jours francs avant l'ouverture du scrutin	Mercredi 29 septembre 2021 minuit	Jeudi 30 septembre 2021 minuit
Remise ou envoi du matériel de vote aux parents	Six jours avant la date du scrutin	Vendredi 1er octobre 2021 minuit	Samedi 2 octobre 2021 minuit
Tirage au sort 1er degré	Dans un délai de cinq jours ouvrables après la proclamation des résultats.		
Contestations sur la validité des opérations électorales	1er degré : dans un délai de cinq jours à compter de la proclamation des résultats. 2d degré : dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats.		